



ANNEXE n°2 : Septembre 2026

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement les organisateurs, les bénévoles et l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de la Trousipi' fête et de la kermesse. Ces moments de convivialité font la richesse de notre commune et témoignent du dynamisme de la vie locale.

Cet été a également été marqué par une canicule éprouvante pour tous. J'espère que chacun a pu traverser cette période dans les meilleures conditions, grâce à l'attention portée à nos jeunes, à nos aînés et aux personnes les plus fragiles. La solidarité et la bienveillance sont plus que jamais des valeurs essentielles de notre commune.

Par ailleurs, les travaux des rues du Général-Marigny et Charles-de-Gaulle vont entraîner des perturbations dans nos déplacements quotidiens, qu'ils soient personnels, professionnels ou scolaires. Comme nos voisins du Pin ont pu le constater lors de leurs propres travaux, il nous faudra faire preuve de patience et rester attentifs aux informations communiquées afin d'anticiper au mieux nos trajets.

Comme le disait Aristote: « **La patience est amère, mais ses fruits sont doux.** » Gardons en tête que ces désagréments sont temporaires et qu'ils permettront d'améliorer durablement notre cadre de vie.

Je vous remercie pour votre compréhension, votre civisme et votre bonne humeur. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'été.

Frédéric Baranger



**Restez informés,
téléchargez l'application
de la commune !**

	: 05 49 81 04 00
	: contact@mairiecombrand.com
Blog	: combrand79.wordpress.com
Site	: www.combrand.fr
	combrand
	mairie.combrand

INFORMATIONS MUNICIPALES

Point sur les travaux

La première phase des travaux d'assainissement de la rue du Général Marigny est terminée. En septembre, les travaux d'assainissement d'une partie du Chemin Saint-Bréviaire/rue du Général de Gaulle/rue du four se poursuivent.

Machine à pain

Installation d'une machine à pain en septembre près de la mairie.

Nouveau site internet

Dans la continuité du lancement de l'application intra-communale IntraMuros, un nouveau site internet a été mis en ligne : www.combrand.fr. Ce nouvel espace remplacera à terme l'ancien blog de la commune et permet de retrouver toutes les informations essentielles de la commune, les actualités, les événements et les services proposés aux habitants.

Projet « Arbres Remarquables » 2026/2027

La commune de Combrand a été retenue par le Lions Club de Bressuire pour participer au projet Arbres Remarquables 2026/2027, dont l'objectif est de vivre en communauté une action concrète en faveur de l'environnement : la plantation de six arbres remarquables. Des actions de sensibilisation à la nature et à la préservation de l'environnement seront menées dès la rentrée scolaire avec les élèves de l'École St-Joseph. Les plantations auront lieu au mois de novembre en présence des élèves, des entreprises ayant contribué au financement des arbres et des habitants. Ce moment convivial permettra de partager un engagement collectif en faveur de la biodiversité et de l'embellissement du cadre de vie.

Inauguration du vitrail de l'Eglise

Dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine, nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée, à l'occasion de l'achèvement des travaux de restauration du vitrail. À cette occasion, la Fondation du Patrimoine remettra officiellement son chèque de participation. L'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de ce projet sera mis à l'honneur. Cette soirée sera également l'occasion de rendre un hommage particulier à Anne-Marie Reveau, en reconnaissance de son engagement au service de notre commune et du patrimoine. Pour clôturer cette soirée, le verre de l'amitié sera partagé.

Téléthon 2026 : à vos agendas !

Le samedi 31 octobre aura lieu le spectacle « ONE MANOS SHOW », proposé par Hermann "Manos" qui évoque avec humour et autodérision les moments qui ont marqué sa vie. Un rendez-vous placé sous le signe du rire et de l'émotion. Le programme complet du 4 au 6 décembre sera dévoilé prochainement dans un flyer qui sera distribué dans les boîtes aux lettres. Envie de donner un coup de main ? Faites-vous connaître par mail au cdf.combrand@gmail.com.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite à l'important déficit de pluviométrie, des habitants ont constaté l'apparition de fissures sur leur maison. Si vous avez subi des dégâts, vous avez la possibilité de solliciter en mairie la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par courrier simple et en fournissant tout moyen de preuve de votre préjudice (déclaration de sinistre auprès de votre assureur, photographies, devis...) avant le 31 octobre. Une fois l'ensemble des demandes collectées, la commune adressera à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes tous invités à la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 10 janvier, à 11 h 00, à la salle du Millénaire. Merci aux nouveaux arrivants de 2026 de se faire connaître à la mairie.

DECISIONS MUNICIPALES

Tarifs Restaurant Scolaire et Village la Fontaine 2026/2027

À la suite d'une augmentation de prix du fournisseur des denrées alimentaires, les tarifs du restaurant scolaire sont augmentés de 2 % au 1^{er} septembre comme suit : tarif régulier : 4,05 €, tarif occasionnel : 4,88 €, tarif enseignant : 5,92 €, tarif associations : 4,18 € (sans le service).

Quant au service repas du Village La Fontaine, les tarifs au 1^{er} septembre sont les suivants : locataire : 6,25 € (5 jours minimum/semaine) et 8,53 € (occasionnel). Pour les non-locataires, le tarif est de 8,53 € (participant aux animations) et de 11,96 € (occasionnel). Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 5,72 €, tarif goûter non-locataire : 2 €.

Convention OGEC 2026/2027

La nouvelle convention avec l'OGEC a été signée. Le nombre prévisionnel d'enfants inscrits à l'école pour la rentrée scolaire est de 29 enfants en maternelle et 64 enfants en primaire. Le montant de la Collectivité se calcule sur la base du coût moyen départemental des classes maternelles (1.530,45 €/enfant) et élémentaires publiques (641,91 €/enfant). Le montant à verser à l'OGEC est de 85.465,29 €.

RAPPEL

Elections présidentielles 2027

Les dates sont fixées au 18 avril pour le premier tour et au 2 mai pour le second tour. Il est rappelé que pour pouvoir voter, il faut préalablement s'inscrire sur la liste électorale communale avant le 12 mars 2027, soit en ligne, soit en mairie.

Urbanisme

Il est rappelé que tous travaux et/ou aménagements extérieurs doivent faire l'objet, du dépôt en mairie d'un dossier d'urbanisme, avant leur démarrage. Pour rappel, les murs d'enceinte en parpaings doivent être crépis ou enduits sur leurs deux faces et les haies taillées notamment en limite du domaine public.

AGENDA



Vendredi 18 septembre à 18 h 00	: Cérémonie à l'église suivi d'un vin d'honneur à la salle Léon Marchand
Samedi 26 septembre de 11 h 00 à 12 h 00	: Plats à emporter de l'UNC, salle Léon Marchand
Vendredi 9 octobre 19 h 00	: Assemblée Générale Comité des Fêtes, salle Léon Marchand
Samedi 31 octobre	: Spectacle « ONE MANOS SHOW »
Mercredi 11 novembre à 11 h 00	: Cérémonie du 11 novembre, 10h45 devant la mairie
Vendredi 13 novembre	: Tournoi de Cornhole de l'UPC, salle omnisports
Vendredi 13 novembre à 20 h 00	: Concours tac-tik, Club des séniors, salle du millénaire
Samedi 14 novembre à 14 h 00	: Concours de belote, Club des séniors, salle du millénaire
Samedi 21 novembre à 13 h 30	: Concours de belote de l'UNC, salle du millénaire
Vendredi 4 au dimanche 6 décembre	: Téléthon
Dimanche 10 janvier 2027 à 11 h 00	: Vœux du maire, salle du millénaire